

La ville vue du haut

En novembre, auront lieu dans toutes les écoles élémentaires de la ville les élections du Conseil municipal enfants. Les 25 écoles niortaises, publiques et privées, vont donc désigner chacune les deux petits représentants qui iront porter leurs idées tous les mois à l'Hôtel de Ville.

Où ils seront écoutés avec le plus grand intérêt par la municipalité soucieuse de défendre son label de "Niort, ville amie des enfants." Environnement, action humanitaire, place des enfants dans la ville... les actions de nos conseillers en culotte courte et minijupes ne manquent pas.



Bruno Danbord

Les jeunes conseillers élus en 2005 réunis dans la grande salle du Conseil municipal.

La plus grande des qualités de l'enfance, c'est sûrement la générosité. Les jeunes élus du Conseil municipal enfants (CME) qui s'engagent avec le plus grand sérieux dans leur mandat, en y consacrant nombre de mercredis et... d'énergie, n'en manquent pas. Choisis par leurs copains, au cours d'élections organisées en bonne et due forme dans chacune des écoles de la ville, juste après les vacances de la Toussaint, les petits conseillers municipaux savent qu'ils ont une mission des plus importante : représenter leur école mais aussi toute une tranche d'âge de la population niortaise. Car eux aussi vivent notre ville au quotidien et sont – et seront – les premiers usagers de notre cité.

Tous les enfants de CM1 et CM2 sont donc appelés à voter avec du matériel électoral prêté par la mairie pour un exercice d'éducation civique grandeur nature. Auparavant, certains d'entre eux – les plus

hardis, les plus concernés, les plus informés – auront mené leur campagne électorale. Sous la haute autorité des équipes enseignantes qui s'assurent que tout se déroule "à la régulière" et qu'aucun candidat véreux ne va par exemple acheter des voix à coups de bonbons !

Mandat de deux ans

"A Niort, nous préférons organiser les élections juste après la Toussaint pour laisser passer un peu de temps après la rentrée, à la fois pour les enfants et pour les enseignants" explique Laurence Marilleau, animatrice du CME à la mairie avec Valérie Uzanu, conseillère municipale déléguée. "Cette année, le Maire a souhaité que nous allongions la durée du mandat des jeunes conseillers. D'abord pour ne pas alourdir leur emploi du temps car certains d'entre eux veulent s'impliquer dans plusieurs commissions. Ensuite pour leur laisser le temps



L'artiste Marcelle Godefroid.

de mener à bien certains projets plus longs que d'autres."

Car même si les enfants préfèrent l'immédiateté, au CME, on apprend à s'investir sur le long terme voire... pour les générations futures. Les enfants ont par exemple voulu poursuivre l'action nouée avec les Tibétains par leurs prédécesseurs en 2004 lors de la Foire. Ils ont souhaité continuer à témoigner de la solidarité des petits Niortais envers la cause tibétaine. L'idée de

de leurs 10 ans



Bruno Denbard

photo). La volonté des jeunes conseillers est d'en offrir une aux enfants tibétains et d'en conserver une dans notre ville, en guise de lien symbolique. En attendant que l'une de ces œuvres ne prenne le long chemin qui la mènera aux Tibétains en exil en Inde, elles sont exposées en octobre dans le hall de l'Hôtel administratif communal.

Une fresque par quartier

L'autre grand projet lancé par le CME en 2006 (les petits conseillers sont encore élus jusqu'à la "relève" du nouveau Conseil enfants fin octobre) concerne également les Droits de l'enfant. Niort est rappelons-le "ville amie des enfants", un label national décerné par l'Unicef et l'Association des Maires de France, selon des critères bien précis. Aussi le CME cherchait-il à faire connaître cette identité à travers la ville. Une façon d'imprimer la marque des enfants dans notre cité, d'inscrire quelque chose de fort

de leurs préoccupations. D'où l'idée de fresques, peintes par les enfants (du CME mais pas seulement), avec les grands principes de la Déclaration des droits de l'enfant, dans chaque quartier de la ville. Neuf quartiers... donc neuf fresques vont être réalisées au cours des deux prochaines années scolaires avec l'aide d'artistes niortais qui se seront portés volontaires et avec l'appui des Maisons de quartier. Un appel est lancé à tous les enfants niortais qui souhaitent participer au projet et qui recevront un bulletin d'inscription dans leur école.

Des ateliers seront organisés, encadrés par des animateurs des Maisons de quartier et un artiste, ateliers au cours desquels ils définiront ensemble leur projet de fresque mais aussi ils étudieront la question des Droits de l'enfant. Un projet très complet qui devrait enthousiasmer nos rejetons... "Une des neuf fresques sera réalisée par le CME, précise Laurence Faucon, directrice du service Vie participative. Nous recherchons actuellement avec mes collègues de la mairie les murs les plus appropriés à recevoir ces fresques parmi les bâtiments municipaux. Car les enfants tiennent à ce qu'elles soient très visibles dans la ville !" Dans le même temps, les artistes niortais qui ont envie de s'impliquer dans cette démarche sur les droits

de l'enfant et qui ont une aptitude à travailler avec des jeunes peuvent déposer leur candidature et leur projet à la mairie.

Parmi les autres réalisations du Conseil municipal enfants 2006, vous pourrez également découvrir les drôles de fleurs



Voici les principes de la Déclaration des droits de l'enfant qui ont été sélectionnés par le Conseil municipal enfants pour son projet de fresques. Les principes et le quartier qui leur est associé ont été tirés au sort par les petites mains le 21 juin dernier.

- Centre-ville "Droit d'être protégé par l'Etat et ses parents contre toutes formes de mauvais traitements".
- Clou-Bouchet "Droit des enfants handicapés".
- Goise-Champommier-Champclairot "Droit d'être protégé contre toute forme de travail".
- Quartier Nord "Droit à l'éducation, à la culture et aux loisirs".
- Sainte-Pezenne "Droit à l'expression".
- Saint-Florent "Droit d'avoir un nom et une nationalité".
- Saint-Liguaire "Droit de s'alimenter et d'être à l'abri".
- Souché "Droit au secours".
- Tour-Chabot-Gavacherie "Droit à la santé et au bien-être".

qui vont pousser sur toutes les aires de jeux de la ville. Des fleurs en guise de pancartes pour rappeler aux jeunes utilisateurs de ces aires de jeux, mais aussi et surtout aux plus grands qui viennent s'y défouler, toutes les règles de conduite à tenir dans ces lieux. 22 aires de jeux publiques vont donc bénéficier de ces jolies pancartes dessinées par les enfants et réalisées par les services municipaux. Sur chaque pétale de ces fleurs, sont rappelés les fléaux qui dégradent trop souvent les aires de jeux : détritus, mégots, crottes de chien, morceaux de verre, tags ou encore jeux cassés. Une excellente idée de la petite commission "Environnement" du CME niortais, sûrement l'un des plus dynamiques de France... ■

Véronique Bonnet-Leclerc

Rens. Conseil municipal enfants de Niort, Laurence Marilleau, tél. 05 49 78 78 80 ou Laurence Faucon, tél. 05 49 78 75 91.

SOINS PALLIATIFS

Le soutien d'une équipe

De plus en plus de personnes gravement malades souhaitent rester à domicile.

L'association Alispad met en place une cellule de soutien et de conseils.



Éliane Vincent, la psychologue d'Alispad (à gauche) et Brigitte Le Bras, l'infirmière coordinatrice.

La réalité est là : les personnes souhaitant rester à domicile quand elles sont gravement malades sont de plus en plus nombreuses. D'après le ministère de la Santé, 70 % des Français affirment vouloir mourir chez eux. Seulement voilà, les soins palliatifs à domicile sont difficiles à prendre en charge. Pour la famille, ils génèrent angoisse et questionnement. Pour les professionnels de santé, ils posent des difficultés dans l'organisation et la

continuité des soins, notamment du fait de leur pluridisciplinarité. Ces soins font intervenir, entre autres, des généralistes, des kinésithérapeutes, des psychologues, des podologues, des auxiliaires de vie... De ce constat est donc née, fin 2003, à Niort, l'Association de soignants libéraux pour les soins palliatifs à domicile (Alispad). Présidée par le Dr Eloi Piketty, elle a reposé pendant deux ans uniquement sur des bénévoles. Jusqu'à ce qu'une enquête

réalisée en 2005 auprès des professionnels de santé libéraux des Deux-Sèvres mette en avant la nécessité d'améliorer la situation avec l'aide d'une équipe mobile libérale d'appui, d'un partenariat avec l'hôpital, d'une meilleure formation en soins palliatifs et surtout d'une coordination organisée. En mai dernier, l'équipe ressource, c'est-à-dire de salariés de l'Alispad, voyait officiellement le jour.

Un médecin aussi

"Nous sommes actuellement trois salariés sur le terrain", explique Brigitte Le Bras, infirmière coordinatrice de cette équipe installée dans les locaux du Centre départemental des professionnels de santé, rue de Goise. Eliane Vincent est la psychologue clinicienne qui intervient à temps partiel. Anne Bloch assure le secrétariat. Un médecin est attendu pour compléter l'équipe. "Il ne fera pas de prescriptions, mais sera un conseil", poursuit l'infirmière coordinatrice. Filière de l'Union régionale des caisses d'assurance maladie, le Fonds d'amélioration et de qualité des soins en ville (FAQSV) finance

ce dispositif qui a pour but d'aider les professionnels libéraux à assurer et améliorer la qualité des soins palliatifs à domicile, maisons de retraite incluses, autour de la personne en fin de vie⁽¹⁾. Il a aussi pour objectif d'apporter un soutien psychologique aux malades et à leur famille, ainsi qu'aux soignants. Aussi toutes les personnes concernées (particuliers ou professionnels) peuvent faire appel, gratuitement, à Alispad. A terme, il s'agit de mettre en place un réseau de soins palliatifs en lien avec les autres réseaux spécialisés (gériatrie, oncologie, sida, diabétologie, handicaps...). Pour l'heure, l'équipe ressource peaufine sa charte, sachant que celle-ci repose sur le respect du libre choix du malade. Elle s'est fixée pour 2007 un objectif de cinquante patients. ■

Marie-Catherine Comère

(1) La Caisse primaire d'assurance et la MSA sont également partenaires.

Contact : Equipe ressource ALISPAD, Centre départemental des professionnels de santé (CDPS), 71-73, rue de Goise, tél/fax 05 49 04 81 35.

TRAVAUX

Le mur Cassin, vous connaissez ?

Le mur Cassin, tout le monde le connaît mais... sans le savoir ! Mais si, bien sûr, vous savez, il s'agit de cette rue, située tout près de la Gare, qui permet de rejoindre l'avenue de Paris en évitant les feux et la place de la Brèche... Jusqu'à cet été, le boulevard René-Cassin était décoré d'une haute paroi couverte de jardinières, garnies selon les saisons de géraniums ou de chrysanthèmes... Cet aménagement avait vieilli et la maçonnerie donnait des

signes de fatigue. La Ville avait donc prévu de refaire entièrement l'habillage du mur Cassin. Mais les travaux qui étaient programmés cet été afin de ne pas perturber la circulation ont pris une autre tournure : une fois mise au jour, la falaise a laissé apparaître sa fragilité et quelques effritements qui nécessitent de donner une toute autre ampleur aux travaux. Et de couper pour partie la circulation, par mesure de sécurité pour les ouvriers

du chantier comme pour les automobilistes, du fait de l'étréoussse relative de cette voie. Un impondérable qui, du fait de la procédure des appels d'offres, reporte la fin des travaux à la fin octobre. Pour retenir la falaise, il a donc été prévu de réaliser des gabions, ces gros blocs de pierres ensachés dans des filets... comme ceux que l'on voit en montagne. Le tout bénéficiera d'un habillage bois. Des plantes tombantes donneront la touche finale... ■



Remise en forme à Pré-Leroy

La Ville a entièrement remis à neuf cet été le "parcours santé" de Pré-Leroy. Près de 4 kilomètres à notre entière disposition au cœur de la ville. Vivre à Niort l'a essayé pour vous...

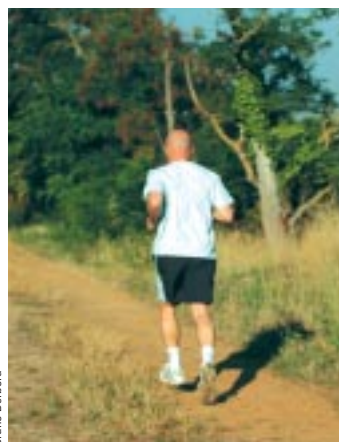
Ah... Les glaces italiennes, les petites soirées barbecue entre amis en regardant le soleil se coucher... C'était les vacances ! Malheureusement ces petits plaisirs ont tendance à laisser quelques centimètres au niveau de la ceinture qu'il faut vite éliminer si on veut envisager sereinement les fêtes de Noël. En plein centre-ville, grâce au parcours santé de Pré-Leroy, on peut se refaire une silhouette – et des artères ! – au grand air. Alors pourquoi ne pas l'essayer ? D'autant que ce circuit de 3,7 km, créé par la mairie en 1991, a été cet été totalement repensé et rénové. Nous pouvons donc tous en profiter gratuitement...

Détour par la Birmanie

Au départ, parking de Bessac, juste avant l'aire d'accueil des camping-cars, un "plan de masse", propose une vue globale du circuit. Forcément, le mot "masse" me pique au vif ! A peine quelques mètres plus loin... me voilà en Birmanie. En effet, avant d'entamer les choses sérieuses derrière les gradins de la piscine du Pré-Leroy (une série de foulées en ramenant les genoux à hauteur de poitrine), on traverse une mini forêt de bambous.

Régulièrement, des petits poteaux indicateurs donnent la direction à suivre ainsi que la distance restant à couvrir. Et des panneaux me conseillent des mouvements de gym pour parfaire l'exercice. Je contourne la piscine, franchis la passerelle reliant le Pré-Leroy au jardin des Plantes, et dédaigne lâchement l'atelier situé en

face de l'ancienne usine des eaux pour m'engager rue du Pissot. En lisière du boulevard de l'Europe, sur la gauche : de nouveaux ateliers. Conçus dans un bois traité imputrescible, ils ont été livrés et installés par une entreprise nantaise spécialisée dans les aires de jeu et les parcours urbains. Chaque nouvelle "épreuve" se fait à son



Bruno Derbord

propre rythme : soit "famille", soit "sportif". Je choisis l'épreuve qui consiste à se déplacer en sautant d'un plot à l'autre. Fastoche !

Après le pont de l'ancienne guinguette Fleuriau, on découvre une voûte de verdure où le chant des oiseaux le dispute au clapotis de l'eau. Mais l'heure n'est pas à la poésie : un portique me tend ses arceaux de métal. Quelques secondes à relever les jambes, et c'est reparti : direction le bas de la rue du Vivier. Le parcours s'y poursuit sur la gauche, par un chemin surplombant le boulevard de l'Europe. Dans un îlot végétal, deux bancs de musculation abdominale m'attendent. Le principe est simple : on se couche sur le dos avant de saisir

la barre de fer avec les mains. Il faut ensuite plusieurs fois relever les jambes. Je sens la crème glacée s'échapper de tous mes pores !

"C'est une maison bleue..."

Déjà le stade Espinassou se profile. A droite, surplombant le chemin qui y mène, une maison aux volets bleus, accrochée à la colline, aura raison de la vacuité de mes pensées : le reste du parcours se fera en compagnie de Maxime Leforestier... Après avoir longé le terrain derrière les tribunes principales, me voilà dans une venelle large de 2 mètres qui serpente au pied du château d'eau. Juste avant de couper à nouveau la rue du Vivier par le haut, un pin exhale des senteurs maritimes... Ah... les vacances...

Ce n'est pas le moment de flâner... mieux vaut se concentrer sur la descente qui mène... à une sacrée montée ! Il reste 980 mètres. Sur l'esplanade du haut du jardin, je teste l'échelle où l'on chemine à la force des bras. Au sol, les copeaux de bois de la surface de réception (régulièrement vérifiés par le service municipal des Espaces verts) permettent d'amortir toute défaillance. A partir du point 650, c'est la longue descente dans les allées du jardin des Plantes. Elle me permettra, en reprenant mon souffle, de boucler ma boucle et de revenir à mon point de départ. ■

Jacques Brinaire

Parcours santé : départ parking de Bessac, à côté de l'aire de camping-cars.



Bruno Derbord



Bruno Derbord



Bruno Derbord



Bruno Derbord



Bruno Desbordes

CONSEILS DE QUARTIER

SUR VOTRE AGENDA

Une plénière interactive

L'assemblée plénière des Conseils de quartier sera placée cette année sous le signe du théâtre-forum, le 7 octobre à la Maison de quartier de la Tour-Chabot. Cette forme de théâtre-interactif lancera les débats du rendez-vous incontournable de la démocratie locale niortaise où près de 250 personnes sont attendues. Un temps fort qui permet aux membres des Conseils de quartier d'échanger leurs points de vue, mais aussi de se retrouver en toute convivialité autour d'activités ludiques et sportives. Ce sera également l'occasion de valider les contributions en vue des journées nationales de la démocratie locale. Après avoir accueilli l'an passé cette manifestation, la Ville affrètera un bus pour Dijon où une délégation niortaise, composée à la fois d'élus, d'agents techniques, et de conseillers de quartier, se rendra les 20 et 21 octobre.

■ Le 7 oct. à 8h30 à la Maison de quartier de la Tour-Chabot.

Voici les prochaines séances des Conseils de quartier, bien sûr ouvertes au public :

- Centre-ville, le 24 oct. à 18h30 à l'Hôtel de Ville, salle de justice de paix.
- Goise-Champclairot-Champommier, le 11 oct. à 20h30 à l'annexe de la Maison de quartier.
- Sainte-Pezenne, le 12 oct. à 20h30 à la salle des fêtes.
- Souché, le 17 oct. à 20h30 à la Maison de quartier.

PLACE FERDINAND-BUISSON

Une nouvelle place pour Champommier

Après plusieurs mois de travaux, le quartier de Champommier vient de retrouver sa place Ferdinand-Buisson. Entièrement réaménagée pour plus de sécurité.



Une vraie place aménagée devant l'école Ferdinand-Buisson.

Bruno Desbordes

Située au cœur du quartier de Champommier, la place Ferdinand-Buisson se pose au pied de l'école maternelle et élémentaire du même nom. Un lieu de passage très fréquenté, qu'il s'agisse des quelque 300 écoliers, des jeunes du lycée Paul-Guérin tout proche ou des usagers de la piscine. Améliorer la sécurité, faciliter le stationnement, notamment aux heures d'entrée et de sortie de classe, enfin embellir la place figuraient au programme du projet de réaménagement porté par le Conseil de quartier de Goise-Champclairot-Champommier. Un projet mené de bout en bout par les services municipaux, en étroite concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et les riverains. Mission accomplie avec ce réaménagement réalisé cet été qui

comprend, outre la mise en zone limitée à 30 km/h, la création de deux plateaux surélevés pour ralentir les véhicules et la pose de potelets pour protéger les piétons. La place retrouve son caractère piétonnier, mais aussi plus de convivialité avec le mobilier urbain nécessaire aux usagers : bancs et corbeille pour les nombreux adeptes de la pause-sandwich à l'heure du déjeuner, cabine téléphonique et repose-vélos, renforcement de l'éclairage public et remodelage de la rampe pour personnes handicapées. Cet automne, la plantation d'arbustes viendra compléter les caillebotis installés au pied des tilleuls. Budget total : 270 000 euros, dont 120 000 euros sur l'enveloppe du Conseil de quartier. ■

Isabelle Jeannerot

L'hôpital se livre en images

Le Club cartophile des Deux-Sèvres vient de publier un livre sur l'hôpital de Niort. Balade en images au cœur de l'institution tricentenaire.

Premier employeur du département avec 2 500 salariés, l'hôpital niortais s'apprête à célébrer, ce mois-ci, ses 340 ans. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, l'institution tient aussi le rôle titre au générique de l'ouvrage que vient de publier le Club cartophile des Deux-Sèvres, *L'Hôpital de Niort, le XX^e siècle en images*. Fondé au XVII^e siècle par le duc de Navailles, gouverneur de la ville de Niort, sur l'emplacement d'une maison connue sous le nom de "La Forge", l'hôpital général du Saint-Esprit recueille à sa création les vagabonds et autres coureurs de grands chemins. Les sœurs de la Sagesse arrivent dès 1729 pour veiller à une meilleure hygiène et y resteront jusqu'en 1977. Asile d'aliénés au XIX^e siècle, l'établissement voit les services médi-

caux et chirurgicaux se développer au début du XX^e siècle. "Au club, beaucoup d'entre nous collectionnent les cartes postales sur l'hôpital", explique Rémy Bouffard, vice-président de l'association (également connue pour organiser chaque rentrée à Noron un salon multicollections). C'est Mireille Guicheteau, jeune retraitée de l'hôpital, qui s'est attelée à la tâche. Pendant ses recherches, l'adhérente du Club cartophile des Deux-Sèvres a contacté une centaine de personnes, recueillant témoignages et documents. "Nous disposons de beaucoup

1960 : un opéré de l'appendicite, soigné par le Docteur Petit, écrit à ses parents au dos de cette carte.



Hôpital Georges-Renon, allée centrale.

d'images à partir des années 1900-1920. Notamment des photos inédites de particuliers qu'ils ont bien voulu nous prêter pour cet ouvrage", souligne l'ancienne infirmière.

Un beau livre sinon rien

Après deux ans de travail acharné, on peut mesurer le chemin parcouru avec ce beau livre, "le premier qui existe sur l'hôpital après celui de Georges Renon dans les années 30". Une somme qui retrace, en 400 photographies et cartes postales anciennes, l'aventure de cette "ville dans la ville" en perpétuel mouvement.

De la maternité, considérée comme l'une des plus belles de France à l'orée de la Seconde Guerre mondiale, à l'école d'in-

firmières créée en 1943... Du pavillon Trousseau, classé à l'inventaire des Monuments historiques, au service de radiologie fondé en 1917 par le Dr Petit... Images rares et documents révèlent l'incessante activité de l'établissement depuis les années 30 jusqu'à nos jours. Ce remarquable travail d'enquête permet d'appréhender en images l'histoire contemporaine de l'hôpital, des nombreux pavillons jusqu'aux services généraux, indispensables à l'autonomie de l'établissement. Sans oublier ses heures les plus sombres, à commencer par l'afflux de blessés lors des guerres et son occupation par l'armée allemande. Un beau livre à feuilleter comme un album d'images, mais d'abord et avant tout comme un vibrant hommage à ceux qui font vivre cette institution tricentenaire, personnel médical comme employés. ■

Isabelle Jeannerot

L'Hôpital de Niort, le XX^e siècle en images, par Mireille Guicheteau. 35 euros, en librairies ou auprès du Club cartophile des Deux-Sèvres. Contact : 05 49 24 71 72.



L'ancienne entrée de l'hôpital hospice fait la couverture du livre que vient de publier le Club cartophile des Deux-Sèvres.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Prendre un enfant par la main

Le projet de "réussite éducative" prend forme. Après les clubs Coup de pouce lancés en janvier, d'autres actions se mettent en place pour accompagner les enfants des quartiers sensibles.



Le Maire tient à féliciter les enfants des clubs "Coup de pouce".

Janvier 2006, à la mairie. Quinze enfants de CP de trois écoles situées en zone d'éducation prioritaire (Ernest-Pérochon, Jean-Zay, Emile-Zola) signent leur carte de membre des clubs Coup de pouce. Quatre soirs par semaine, juste après l'école, ils ont ainsi bénéficié d'un "coup de pouce" à la lecture et à l'écriture assuré par une animatrice ou un animateur enseignant. Et se sont vu récompensés à la fin de l'année scolaire par le Maire pour leur assiduité. Leurs parents, eux, étaient invités à venir assister au

club au moins une fois par trimestre. "Les premiers résultats ont été encourageants et l'initiative est reconduite", explique Sarah Kerfourn, responsable de ce dispositif avec Emmanuel Girard au sein de la direction de la Vie citoyenne à la mairie et en lien avec Elsie Colas, conseillère municipale déléguée.

Ces clubs Coup de pouce constituaient jusqu'à présent la première action du projet local de "réussite éducative" mis en place par la loi Borloo de cohésion sociale. Piloté

par le Maire en lien avec le Centre communal d'action sociale (CCAS), l'Inspection académique et la Préfecture, le dispositif vise à accompagner individuellement et dans plusieurs domaines (scolaire, social, santé, loisirs) des enfants de 2 à 16 ans plus fragiles. Sur les zones d'éducation prioritaires : le Clou-Bouchet et la Tour-Chabot.

Des ateliers cirque et échecs

Ce dispositif repose sur le partenariat⁽¹⁾. Un comité de pilotage a été mis sur pied et une charte déontologique a été signée par les partenaires pour poser les règles de relation avec les familles, toutes volontaires. Pour les accompagner, des groupes de parole ont aussi été lancés en avril dans les deux Maisons de quartier. Ces groupes, encadrés notamment par une psychologue, sont reconduits. De même, l'action de prévention des conflits engagée dans ce cadre à l'école Pérochon va se poursuivre avec l'embauche d'un animateur.

En ce début d'année scolaire 2006-2007, une autre action de réussite éducative se met en place dans les Maisons de quartier. Il s'agit d'un CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) à destination des familles d'origine étrangère juste arrivées en France. Afin de leur apporter une aide ponctuelle à la maîtrise de la langue française. Parallèlement, deux nouveaux ateliers, en collaboration avec Cirque en scène et l'Échiquier niortais, sont aussi prévus au collège Jean-Zay. L'atelier cirque réunit deux groupes de seize adolescents de 4^e et 3^e le jeudi soir. L'atelier échecs comprend, lui, huit séances hebdomadaires d'une heure et s'adresse

Le ?
saviez-vous

Un Niortais honoré à Tomelloso

Tomelloso, l'une de nos deux villes jumelles espagnoles, au cœur de la province de Don Quichotte, La Mancha, a décerné cet été pendant sa feria le titre très envié de "Viñador" à l'un de nos concitoyens, Claude Magister. Fondateur et longtemps président de l'association Hispaniort, celui qui en est aujourd'hui le vice-président œuvre depuis vingt-cinq ans au rapprochement de nos deux villes et à l'organisation d'échanges scolaires et sportifs. Cette distinction, qui n'avait jamais été remise à un étranger, a été offerte par le Maire de la ville, Carlos Cotillas, en présence d'Alain Baudin, Maire de Niort. ■

à seize élèves de 6^e et 3^e. Le choix du cirque et des échecs ne doit rien au hasard. Le premier permet de développer sa capacité expressive et corporelle au sein d'un groupe. Le second repose sur le respect des règles et met en valeur l'élève. Autant de choses dont ont souvent besoin les ados qui ne sont pas oubliés dans le projet niortais de "Réussite éducative". ■

Marie-Catherine Comère

(1) Les partenaires : Éducation nationale, centres sociaux culturels, Caisse d'allocations familiales et Comité départemental enfance familles, Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, Conseil général, assistantes sociales de secteur, Jeunesse et sports, associations...

100 000 euros par an pendant trois ans

Porteur financier du projet local de réussite éducative programmé pour trois ans, le CCAS a reçu en 2005, année de préparation, une enveloppe de 100 000 euros de l'État. La même dotation sera accordée en 2006 et 2007 afin d'accompagner plus d'une centaine d'enfants. D'autres actions, notamment une liée à la santé (soins dentaires, audition, psychologique...) devraient être lancées en complément.